



Communication des groupes mutualistes VYV et Solidararis

Une communication de la Commission « Une Europe sociale forte pour des transitions justes » et des ambitions sociales à réaliser sans délai et de manière articulée.

Mai 2020.

Le choc systémique de la pandémie de Covid-19 et les immenses défis qu'elle amène nous montrent l'importance vitale de faire aujourd'hui de l'Europe sociale une réalité. Protéger l'ensemble des Européens et notamment les plus fragiles des conséquences de la crise et construire pour eux une politique sanitaire et sociale forte et concertée, constituent plus que jamais une priorité.

En 2019, nos groupes mutualistes, VYV et Solidararis, acteurs de la protection sociale en France et en Belgique, ont appelé dans un mémorandum publié dans le cadre des élections européennes, à « faire battre le cœur social de l'Union européenne ».

La crise que nous traversons souligne plus que jamais la nécessité de passer des déclarations aux actes.

Nous plaidons pour un engagement collectif sans faille en faveur de la mise en œuvre du Socle européen des droits sociaux. **L'Europe de la cohésion sociale, de la justice sociale et du progrès social dont ont besoin les citoyens ne peut plus attendre.**

Les instances de l'Union nouvellement élues et mises en place avaient confirmé leur volonté de promouvoir et d'œuvrer à la mise en œuvre effective du Socle de droits sociaux. Pour preuve, entre décembre 2019 et février 2020 de nombreuses initiatives et publications ont fait suite à la présentation générale des orientations politiques 2019 – 2024 de la Commission.

Ces premiers efforts ne doivent pas être victimes de la crise. Au contraire, pour répondre aux défis majeurs que va rencontrer notre Union et ses citoyens, **il s'agit maintenant de confirmer ces orientations, de les amplifier et de les traduire concrètement et rapidement en actes.**

Une dynamique à accélérer...

Pour ce faire, **la communication de la Commission « Une Europe sociale forte pour des transitions justes » constitue un point de départ que nous saluons.**

Les constats qui y sont tirés rejoignent ceux que nous avons mis en lumière en 2019. La crise systémique issue de la pandémie du Covid-19 les renforce :

- La nécessité de répondre aux enjeux de santé publique ;
- L'existence de multiples inégalités, tant sociales que territoriales, touchant les femmes comme les jeunes, et rendues encore plus criantes dans un contexte de crise majeure ;
- Les enjeux particuliers liés à l'évolution démographique et au handicap, les personnes âgées et en situation de handicap étant tout particulièrement touchés et rendu vulnérables par la crise actuelle ;
- Les défis majeurs au niveau international, illustrés par les effets globaux de la pandémie, avec un rôle d'« inspiration » de l'Union européenne, tenant compte de ses valeurs fondamentales et de ses principes clés, entre autres, « la solidarité qui unit ».

Ces constats appellent une mobilisation résolue.

Pour que l'Europe sociale soit forte, pour que les transitions soient justes, les questions sanitaires et sociales devront trouver leur place au cœur de la stratégie européenne. Les enjeux sont immenses : soins pour tous, accompagnement des plus vulnérables, lutte contre le chômage et pour le maintien des conditions d'existence,

Les réponses qui seront élaborées devront associer ceux qui sont en capacités de les porter au plus près de la population Européenne. Parmi eux, en première ligne, **les acteurs de l'économie sociale et solidaire** dont nous sommes.

C'est pourquoi, tout en soutenant les axes stratégiques identifiés dans la Communication, nous souhaitons souligner l'importance particulière de trois dimensions et les enrichir de nos propositions.

1) Pour mieux « Travailler ensemble » : une implication de la société civile et, plus spécifiquement, de l'économie sociale, dans le cycle du Semestre européen social et économique.

- Nous renouvelons notre demande d'associer les acteurs de l'économie sociale, dont les mutuelles, à la gouvernance du Semestre européen et à l'essor de sa composante « sociale », en lien, également, avec les Objectifs de Développement Durable ;
- Nous nous tenons à disposition pour participer activement à la définition de toutes les actions nécessaires pour maintenir la cohésion sociale et l'efficacité de la gestion de crise face au Covid-19.

2) Considérant l' « Égalité des chances et l'emploi pour tous » et « Une économie au service des personnes », une pleine reconnaissance des apports et des spécificités de l'économie sociale.

- Nous constatons, avec satisfaction, la prise en compte du rôle majeur de l'économie sociale, de ses solutions innovantes dans le champ du social et de sa capacité à répondre aux besoins sociaux dans une Europe en transition ; nous saluons également le fait que l' « économie sociale et de proximité » fasse partie des écosystèmes industriels clés identifiés pour le plan de relance post-Covid-19 ;
- Nous rappelons, toutefois, que la reconnaissance pleine et entière de l'économie sociale dans toute sa diversité passe par l'obtention d'un statut spécifique pour les entreprises à lucrativité limitée¹ ;
- Nous sommes mobilisés, aux côtés des coupes européennes du mouvement mutualiste, AMICE et AIM, afin d'apporter notre contribution et notre expérience de terrain à l'élaboration du plan d'action pour l'économie sociale annoncé pour 2021 ;
- L'ensemble de l'économie sociale est aujourd'hui mobilisée pour répondre à la crise du Covid-19. Nous appelons la Commission à mettre en place dans sa gestion des aides d'Etat des dispositifs nous permettant de déployer dans les meilleures conditions leurs actions primordiales pour la santé et la cohésion sociale ; le courrier adressé par le Commissaire Schmit aux ministres du travail, soulignant l'importance d'un soutien spécifiques aux acteurs de l'économie sociale est un signal positif que nous saluons.

3) Au vu du contexte, la poursuite des chantiers visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le renforcement des systèmes de protection sociale et l'investissement de long-terme dans le domaine de la santé.

Ces projets de long cours garantiront à terme la protection de tous en cas de chômage, de maladie, de vieillesse, d'invalidité ou d'accident du travail et la résilience des citoyens confrontés aux conséquences économiques et sociales de la crise que nous traversons.

- Bâties ensemble, des solutions face au cancer et aux différentes étapes pour une prise en charge globale² sont décisives et ouvrent la voie à d'autres problématiques de santé ;
- Il est capital de tenir compte des impacts de crises comme celles du Covid-19 et ses conséquences économiques et sociales massives ;

¹ Sur la base de l'arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne - CJUE, « Paint Graphos », voir également :

- Avis d'initiative du Comité Économique et Social Européen - CESE, « Vers un cadre juridique européen adapté pour les entreprises de l'économie sociale », Rapporteur Alain COHEUR ;
- Article scientifique, « De l'intérêt de créer un nouveau concept : la lucrativité limitée », Auteur Laetitia DRIGUEZ.

² Nos entités sont actives sur le sujet et feront des propositions concrètes dans le cadre du « Plan européen de lutte contre le cancer », voir note jointe en annexe.

- Nous soulignons, également, l'importance de renforcer notre « souveraineté sanitaire » en matière de dispositifs médicaux (masques, tests, médicaments,...), qui est également une source d'emplois non-délocalisables et de qualité au sein de l'Union européenne.

Par-delà la crise, « L'avenir pour l'Europe. L'Europe pour l'avenir »...

À l'heure de **la préparation de la Conférence sur l'avenir de l'Europe** qui devrait lancer ses travaux à compter de mai 2020 et d'intenses discussions sur **le futur budget européen**, il convient d'élaborer **une stratégie européenne ambitieuse pour l'après-2020**.

Celle-ci devra reposer sur :

- La mise à l'agenda et la réalisation du Socle européen des droits sociaux, des priorités sociales, par des initiatives législatives, juridiquement contraignantes, leur suivi, et une évaluation régulière ;
- Une vision écosystémique dépassant les « silos », les volets économique, social et environnemental étant étroitement imbriqués, le « Green Deal », hautement souhaitable, devant être articulé au Socle européen des droits sociaux, « Social Deal » et deuxième jambe d'un développement durable pour l'Union européenne.

La « Déclaration interinstitutionnelle » prévue en mai 2020, même en cas de report, doit entériner un virage européen déterminant en matière social et sanitaire et ce, dans une approche holistique et inclusive.

La « Résolution » d'avril 2020 du Parlement européen « Action coordonnée de l'Union pour combattre la pandémie de COVID-19 et ses conséquences » constitue un pas dans cette direction à soutenir et à amplifier : coopération et solidarité de l'ensemble de la communauté internationale, investissements dans le secteur des soins de santé, fonds européen de solidarité,...

Par-delà cette crise se trouve « L'Avenir de l'Europe ». Faisons ensemble de cette Europe de l'avenir une Europe qui protège.

Pour VYV,

**Thierry Beaudet,
Président.**

Pour Solidaris,

**Jean-Pascal Labille,
Secrétaire Général.**

Annexes :

- Notre manifeste pour une Europe sociale ;
- Une note sur le « Plan européen de lutte contre le cancer ».